INSTITUT NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Territoires en Mutations

Une démarche au service de l'innovation pour le développement des territoires

Dans ce numéro :

Éditorial 1

Séminaires d'échanges d'expériences et de pratiques 1

Les territoires face au défi de la créativité 2

Les services à la personne dans le développement local 2

Recherche Appliquée 3

Commande publique, recherche et ingénierie territoriale 3

Chantiers ouverts en 2007 3

Brèves - agenda 4

La culture serait-elle un des nouveaux acteurs d'un développement plus durable de nos régions ? 4

Le site de l'Institut National du Développement Local

www.indl.fr

2007 n° 01 Mars 2007

Éditorial par Jean-François PIN, Directeur Général de l'INDL

TROIS ANS POUR RÉUSSIR

La première période des six années d'existence légale de l'ancien IDL s'achevait à la fin février 2007, alors que sa transformation en Institut National (INDL) n'avait pu être obtenue qu'en juillet 2006.
C'est pourquoi, fort des soutiens qui se sont manifestés au plus haut niveau de l' État pour son nouveau projet, et unanimement, le Conseil d'Administration de l'Institut a décidé le 20 septembre 2006 de prolonger pour trois ans la durée du Groupement d'Intérêt Public créé en février 2001.

Le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère du budget viennent, comme cela était indispensable, d'approuver cette décision, permettant ainsi à l'INDL de poursuivre son développement jusqu'au printemps 2010.

Cette heureuse nouvelle est particulièrement importante.
Importante et heureuse pour le personnel de l'Institut qui va pouvoir continuer à s'investir pleinement, comme il le fait depuis 2005, dans ses missions.
Importante et heureuse aussi pour tous les partenaires de l'INDL, (institutions, chercheurs, collectivités, associations, etc.), qui se sont associés aux projets que l'Institut leur a proposés.
Importante et heureuse, enfin, pour toutes celles et tous ceux, nombreux, qui ont vu dans l'INDL un nouvel outil utile au service de l'innovation pour les territoires en développement.

L'année 2006 a été avant tout celle de la reconnaissance nationale de l'Institut.
Elle s'est construite pas à pas, par un ensemble de contacts, de travaux, de manifestations.
La création d'un réseau national pluridisciplinaire de chercheurs associés, spécialistes reconnus internationalement a permis d'investir la nouvelle mission de recherche appliquée de l'INDL.
La DIACT (ex DATAR) ne s'y est pas trompée en confiant à l'Institut l'organisation à Agen d'un important colloque qui s'est déroulé les 8 et 9 mars 2006.
Un programme coordonné de séminaires s'est déployé aux quatre coins du pays avec le concours, notamment, de l'Association Nationale des clubs Partenaires Pour Agir (ANCPPA), qui a mis à la disposition de l'INDL son réseau d'acteurs locaux, et celle de plusieurs centre de ressources régionaux.
Ces diverses manifestations permettent de confronter des recherches et des expériences, de les diffuser dans toutes les régions, de susciter des projets nouveaux. Elles permettent aussi à chacun de comprendre les missions de l'Institut.

Tout en constituant son assise nationale, l'Institut n'en a pas pour autant oublié ses racines locales, conscient qu'elles sont essentielles à son existence.
L'INDL travaille en confiance avec ses partenaires locaux.
Ils ont présidé à sa création, ils l'ont accompagné dans sa croissance, ils restent vigilants pour son avenir : nous ne pouvons que nous en féliciter.

L'activité de l'INDL ne serait pas complète s'il ne mettait pas ses travaux, ses résultats, ses expertises, à la disposition de tous ceux qui en ont besoin.
Ses sites Internet constituent une plateforme, novatrice et interactive, pour les travaux de ses partenaires et pour l'utilisation de ses bases de données .
D'autres outils de diffusion vont être développés : cette lettre périodique, « les Cahiers de l'INDL », des ouvrages …

L'Institut entend ainsi participer à la médiation scientifique qui s'avère indispensable dans la société de communication.

SÉMINAIRES D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES

Pour favoriser la réflexion des acteurs du développement et construire plus étroitement des relations partenariales, l'INDL et l'ANCPPA (Association Nationale des clubs Partenaires pour Agir) organisent des séminaires d'échange sur les nouvelles problématiques auxquelles sont confrontés les territoires.
Ces séminaires sont construits autour de 4 thématiques.

☞ Innovation et créativité
Les 4 clubs de la façade atlantique travaillent sur les différentes voies par lesquelles les territoires et les différentes familles d'acteurs innovent et créent. L'ensemble de ce programme converge vers un **colloque de capitalisation de dimension nationale, le 28 et 29 mars 2007 à Poitiers**, en collaboration avec l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT) et l'Espace Mendès-France (EMF).

☞ Emploi et Territoires
Les clubs Île-de-France et Nord Pas-de-Calais ont réalisé une enquête qui a reçu un financement FEDER. Ce programme a abouti à deux rencontres.

☞ Les coopérations transfrontières entre acteurs
Les clubs du « Grand Est » s'intéressent à la coopération en matière de développement économique entre territoires et opérateurs européens.

☞Age et territoire
Les clubs de l'Arc méditerranéen s'engagent dans des travaux sur les services intergénérationnels.
La réalisation de ce programme s'appuie également sur l'organisation de conférences interrégionales des partenaires de l'ANCPPA et de l'INDL.

La totalité de cette démarche doit conduire à la construction de propositions de formations par l'INDL en collaboration avec ses partenaires.

LES TERRITOIRES FACE AU DÉFI DE LA CRÉATIVITÉ, 28 et 29 mars 2007, POITIERS

Espace Mendès-France : Culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes
1 pl. de la Cathédrale
BP 80964
Poitiers cedex France
Tel 33(0)549503308
fax 33(0)549413856

IAAT
Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT)
Immeuble Antarès - Téléport 4 - BP 70130
86961 Futuroscope Chasseneuil Cedex
Tél. : 05 49 49 63 00
Fax : 05 49 49 08 80

ANCPPA

L'INDL, l'Espace Mendès-France, l'IAAT et les Clubs Partenaires Pour Agir de la façade Atlantique, organisent les 28 et 29 mars 2007 à Poitiers un colloque, de portée nationale, sur le thème : **"Les territoires face au défi de la créativité "**.

Ces deux jours de travail et de réflexions croisées se dérouleront autour de cinq ateliers :
légitimité des initiatives territoriales face aux politiques publiques ;
sens et territoires : comment les mouvements dynamiques donnent du sens aux territoires ? ;
coopérer pour développer un terreau créatif : quels fondements ? quels fonctionnements ? ;
émergence et rôle des créatifs culturels : influence réciproque entre ambiances territoriales et créatifs culturels ;
nouveaux dispositifs interactifs : contribution à la production de nouvelles connaissances et de communautés créatives.

Juristes, philosophes, entrepreneurs, artistes et professionnels de l'aménagement des territoires animeront les ateliers en confrontant les différentes expériences et attentes des participants.

La réflexion sur créativité et innovation des territoires constitue un thème fédérateur pour les « Clubs Partenaires pour Agir » de la façade atlantique et pour l'INDL.

Ce colloque capitalise les travaux réalisés au cours du programme de séminaires de la façade Atlantique.

Pour plus d'informations et s'inscrire :

www.creativité-et-territoires.org
www.indl.fr

LES SERVICES À LA PERSONNE DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL, 23 janvier 2007, AGEN

INVITATION
LES SERVICES A LA PERSONNE DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL : QUELS ENJEUX ? QUELS BESOINS ? QUELS MOYENS ?
AGEN
23 JANVIER 2007
INDL

L'INDL et la Délégation territoriale de l'ANSP ont organisé le 23 janvier 2007 un colloque : « *Les services à la personne dans le développement local. Quels enjeux ? Quels besoins ? Quels moyens ?*» qui a réuni plus de 400 personnes à Agen.

Le but était d'étudier les liens entre le développement des services à la personne et le développement local ; s'interroger sur les dynamiques tant en terme de demande que d'offre sur la question ; présenter les réflexions en cours dans ce domaine dans les territoires ; informer et promouvoir un nouvel outil : le Chèque emploi service universel.

Trois temps ont rythmé cette journée. Dans le cadre de ***l'essor des services à la personne comme facteur de développement local***, Jean-Alain MARIOTTI, membre du CES et président de la CCI 47, rapporteur de « *Aménagement du territoire, services publics et services au public* » s'est exprimé sur les services au public et le développement économique. Bernard LEURQUIN, délégué général de l'APFP, préfet honoraire (auteur de *La vocation de service des pays*) a fait état de la vocation de service des Pays. Dominique AUBRY, Président de l'ANCPPA, ancien directeur du collège coopératif de Provence Méditerranée s'est attaché à l'évolution démographique et aux nouveaux besoins. Puis, pour ***les services à la personne : de nouvelles activités, de nouveaux besoins***, le Pays Cœur Entre-deux-Mers a présenté une étude diagnostic des nouveaux besoins sur les services à la personne. Dominique AUBRY a proposé l'exemple du bassin d'emploi de Marseille dans le développement territorial des services à la personne. Chantal LAMY, présidente Aquitaine de la FEPEM s'est exprimée sur les métiers à domicile et leur évolution. Pierre DEMORTIERE de France Domicile a insisté sur comment faire appel à une des enseignes nationales existantes pour disposer d'un ensemble de services de proximité. Enfin, la dernière partie du colloque portait sur ***le Cesu : un nouvel outil au service des acteurs et des usagers***. Vincent DELPEY, Directeur adjoint de l'A.N.S.P. et Mme Dominique ZUMINO en charge de l'action sociale à l'ANSP ont démontré l'évolution positive du Cesu en 2006 et le mode d'emploi du Cesu pré-financé. Alain PORTEILS (Conseil général des Pyrénées Orientales) a témoigné sur l'usage du Cesu dans le versement de l'allocation pour l'autonomie (A.P.A.). Enfin, Marc COQUART, coordonnateur de l'action sociale de La Poste pour le grand Sud-Ouest s'est exprimé sur les nouvelles modalités du Cesu pré-financé adoptées au niveau national pour les agents de La Poste.
Laurent HENARD, Président de l'ANSP a clôturé cette journée par une intervention vidéo.

Ce colloque a permis de faire un premier point dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées sur le plan d'aide aux services à la personne.

L'Agence nationale des services à la personne a pour vocation de simplifier et de favoriser l'accès à tous à ces services. Elle cherche à modifier l'image de ces métiers pour en faire des métiers à part entière tant en terme de protection et de rémunération pour le salarié qu'en terme de qualité de prestation pour l'employeur.

L'INDL a organisé en décembre 2005 un séminaire portant sur « Les services innovants dans les espaces ruraux ».
Des expériences, en matière de formation et d'emploi au plus près des besoins des populations y ont été valorisées. D'autre part, une réflexion sur les conditions de création et de pérennisation de ces services en zones rurales y a été proposée. D'autres pratiques, recensées dans le cadre de la conférence nationale des services publics en milieu rural, y étaient également présentées.

Lexique :
CES :
Conseil Économique et Social
CCI :
Chambre de Commerce et d'Industrie
APFP :
Association Pour la Fondation des Pays
ANCPPA :
Association Nationale des Clubs Partenaires Pour Agir
ANSP :
Agence Nationale des Services à la Personne

RECHERCHE APPLIQUÉE

Pour orienter et mettre en œuvre ses activités de **recherche appliquée**, l'INDL a constitué depuis novembre 2005 un groupe d'une vingtaine de chercheurs *(universités, CNRS, INRA, Cemagref, etc.)*. Ils sont issus de différentes disciplines *(économie, gestion, sociologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, etc.)* et proviennent de diverses régions *(Aquitaine, Bretagne, Île de France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, etc.)*

L'objectif de ce groupe est d'amorcer une réflexion commune en confrontant les connaissances et les expériences des participants sur le thème transversal de l'ingénierie territoriale pour élargir ensuite le champ des recherches à d'autres thèmes.

Ce "groupe expert", qui se réunit périodiquement dans les locaux de l'INDL, traite différents sujets à l'initiative de l'Institut.

Il a également vocation à prolonger ces travaux de réflexion en confrontant les connaissances et les expériences des participants sur un thème transversal de l'ingénierie territoriale pour élargir ensuite le champ de ses recherches à d'autres thèmes sur les questions prospectives du développement local.

Les chercheurs feront des propositions pour l'application de la recherche, la mise en œuvre de recherche action, et la conception de dispositifs de formations appliquées s'appuyant sur l'utilisation de cas et d'expériences.

Les dispositifs de recherche appliquée, construits avec les acteurs, pourront prendre, sur les territoires concernés, diverses formes : formation action, formation accompagnement, formation projet, formation développement, etc.

Pour plus d'informations :
www.indl.org

Des membres du « groupe expert »

« COMMANDE PUBLIQUE, RECHERCHE ET INGÉNIERIE TERRITORIALE. Quels enjeux ? Quels partenariats ? » Agen, 8 et 9 mars 2006

Dans le cadre de ses nouvelles missions définies par le CIADT de 2003, l'INDL s'est engagé aux côtés de la DIACT (ex DATAR) pour organiser le colloque « Commande publique Commande publique, Recherche et Ingénierie Territoriale. Quels enjeux ? Quels partenariats ? » des 8 et 9 mars 2006.

Sa préparation a été confiée à un comité de pilotage rassemblant les représentants de la DIACT, de l'INDL (la première action visible du « groupe expert » a été sa contribution directe à l'élaboration du contenu scientifique de ce colloque), de l'ENGREF, du Cemagref, de l'ANCPPA, d'ETD et du cabinet RCT. L'animation de ce comité de pilotage était assurée par Jean-Yves OLLIVIER, Ingénieur Général du GREF (DIACT).

Le thème du séminaire a suscité un vif intérêt dans la communauté de la recherche et de l'ingénierie territoriale. Près de 170 personnes (chercheurs, enseignants, consultants, étudiants, etc.) ont répondu à l'invitation de la DIACT et de l'INDL. Ils venaient de toutes les régions de France.

Ce sujet, de prime abord austère, a permis de comprendre combien l'existence d'une ingénierie territoriale adaptée et performante est un élément déterminant du succès des politiques de développement local. Parce que les projets sont complexes, parce que l'environnement change, l'appui aux projets territoriaux nécessite une constante adaptation.

L'objet du séminaire a consisté à s'interroger sur la place de la recherche, entre commande publique et offre d'ingénierie territoriale. Le séminaire d'Agen s'est efforcé d'apporter une contribution concrète à cet objectif.

Le **virage de la recherche** a été pris concrètement par l'INDL avec ce colloque des 8 et 9 mars 2006. Pour prolonger ces travaux, les Assises de l'ingénierie du développement territorial sont en cours de préparation. Elles devraient se dérouler durant l'été 2007.

Colloque des 8 et 9 mars 2007

CHANTIERS OUVERTS EN 2007

L'INDL a ouvert plusieurs chantiers de recherche appliquée, certains étant déjà engagés dès 2006.

Le programme « Extension raisonnée des bourgs ruraux »
L'INDL s'est engagé depuis deux ans avec le CAUE 47 dans une démarche de sensibilisation des acteurs publics sur les enjeux liés à un nécessaire développement d'un habitat plus durable dans un contexte rural. Parallèlement, un observatoire des pratiques d'urbanisation en zone rurale liées à ces préoccupations devrait être mis en place avec comme objectif d'analyser des expériences répertoriées en France et en Espagne. Enfin, un travail de valorisation (colloque et valorisation spécifique INDL) sera mis en oeuvre pour faire connaître la méthodologie développée.

Le programme FRENES 2030 (FRéquentation des Espaces Naturels Études de Scénarios pour 2030)
Cette recherche action, réalisée avec trois territoires partenaires développe une réflexion prospective sur la gestion de la fréquentation dans les espaces naturels. Réalisé avec le soutien de deux Ministères (Ecologie et Sports) et de la DIACT, il débouchera sur des propositions de formation action innovantes pour traiter de cette problématique.

Le programme PRA-TIC
Ce programme de recherche action pour les territoires innovants et créatifs animé par le «groupe expert » de l'INDL sera engagé courant 2007 avec une dizaine de territoires partenaires.

D'autres projets sont à l'étude en lien avec des appels à proposition de recherche nationaux et des programmes européens.

Lexique :
INRA :
Institut National de la Recherche Agronomique
CIADT :
Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire
DIACT :
Délégation Interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
ENGREF :
École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts
ETD :
Entreprises, Territoires et Développement
GREF :
Génie Rural des Eaux et Forêts
CAUE :
Conseil Architecture Urbanisme Environnement

INSTITUT NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Avenue Michel Serres
B.P.32
47901 AGEN cedex 1

Téléphone : 05 53 48 06 70
Télécopie : 05 53 48 06 71
Courriel : contact@indl.fr
Site : www.indl.fr

Si vous souhaitez recevoir directement cette lettre d'information, vous pouvez la télécharger sur le site
www.indl.fr

ou

envoyer un courriel au Centre de Ressources de l'INDL
f.moderan@indl.fr

Directeur de publication :
Jean-François PIN
Crédits photographiques : INDL
Mise en forme :
Centre de Ressources INDL

BRÈVES—AGENDA

18 janvier 07
Conseil d'administration de l'INDL (Agen) : *réunion du Conseil d'Administration du GIP INDL pour l'adoption du budget primitif 2007*

19 janvier 07
Comité de pilotage des Assises du Développement Territorial (Paris) : *réunion du comité d'organisation des Assises de l'ingénierie du développement des territoires au siège de l'ACUF*

23 janvier 07
Colloque : Les services à la personne dans le développement local (Agen) : *organisé par l'ANSP et l'INDL* [voir article]

25 janvier 07
Colloque UMS - RIATE (Paris) : *présentation des orientations du nouveau programme ORATE-ESPON (2007-2013) lors du colloque RIATE-DIACT (Sorbonne)*

31 janvier 07
Colloque : Face aux changements sanitaires et sociaux impactant sur les territoires, pourquoi et comment innover ? (Deauville) : *organisé par INDL - les Clubs Partenaires Pour Agir Basse et Haute Normandie - CREAN* [www.ancppa.com]

1er février 07
Colloque : Les réseaux de villes et agglomérations transfrontalières et le développement de l'espace charnière du Grand Est (Nancy) : *organisé par les Clubs Partenaires Pour Agir du "Grand Est"* [www.ancppa.com]

7 au 9 février 07
Séminaire FRENES (Belin Beliet) : *présentation des scénarios élaborés par les trois territoires, premier bilan de la méthode, réflexions sur la valorisation (locale et nationale) de la démarche* [www.indl.fr]

12-13 février 07
Séminaire : La coopération au Québec et le développement territorial au Québec (Agen) : *accueil à l'INDL de Monsieur Martin ROBITAILLE, professeur à l'université du Ouatouais (Québec)*

27 février 07
Séminaire : Dans quelles conditions la formation peut-elle dynamiser les processus de développement territorial ? (Agen) : *séminaire du Club Partenaires Pour Agir Aquitaine Midi-Pyrénées* [www.indl.fr et www.amp.ancppa.org]

28 février 07
Réunion de travail du «groupe expert» (Agen) : *réunion du «groupe expert» de l'INDL (chercheurs, praticiens, consultants)* [www.indl.org]

2 mars 07
Colloque : La culture scientifique serait-elle un des nouveaux acteurs d'un développement plus durable de nos régions ? *3eme Assises Nationales de la culture scientifique et technique (Sénat, Paris)* [www.indl.fr et voir article]

7 mars 07
Portes ouvertes (Agen) : *Journée portes ouvertes à l'INDL et tous les établissements du campus Michel Serres*

Dans l'avenir

28 et 29 mars 07
Colloque : Les territoires face au défi de la créativité (Poitiers) : *organisé par l'Espace Mendès-France, l'INDL, l'IAAT et les Clubs Partenaires Pour Agir de la façade atlantique sur la thématique Créativité et territoires atlantiques*
[www.creativité-et-territoires.org et www.indl.fr] [voir article]

LA CULTURE SCIENTIFIQUE SERAIT-ELLE UN DES NOUVEAUX ACTEURS D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE DE NOS RÉGIONS ? 2 mars 2007 - SÉNAT

Telle était la question posée par les Assises Nationale de la culture scientifique et technique qui ont eu lieu le 2 mars au Sénat à Paris, organisées par la Réunion des CCSTI en partenariat avec l'Institut National de Développement Local et avec le soutien du ministère délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.
À l'heure des bouleversements écologiques, économiques et culturels mondiaux, le citoyen est de plus en plus appelé à être acteur d'un environnement qui se diversifie : démocratie participative, entreprenariat, implication associative… et nouveau partage culturel.

Cette journée a permis de s'interroger sur les manières de redonner du sens aux territoires de proximité dans le contexte d'une mondialisation de la connaissance et des ressources ; définir un partenariat entre scientifiques, experts et société civile afin d'éclairer les transformations économiques et culturelles qui traversent la France ; discuter

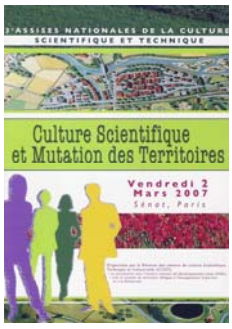

du rôle des nouvelles pratiques de culture scientifique dans les projets de développement territorial.

Dans un contexte de mondialisation, la redéfinition des politiques européennes et nationales oblige à repenser les moyens financiers alloués au développement culturel des territoires, et ainsi susciter des projets fédérateurs d'initiatives et d'expériences. Il s'agit de donner leur pleine mesure aux Contrats de Projet qui régiront les relations État/Régions entre 2008 et 2013.

L'un des objectifs de ces Assises a été d'évaluer la contribution originale des CCSTI (Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle) à une appropriation collective d'une culture de projet par les populations et les acteurs locaux. Cette dynamique a permis d'enrichir les réseaux et les coopérations qui participeront à la construction d'une nouvelle intelligence territoriale.

Les nouvelles relations entre science et société ont été au centre du débat pour examiner de quelle manière la dimension scientifique et technique de la culture, et l'esprit critique qu'elle favorise, peut servir d'atout au développement local.
Compte tenu de ses missions, l'INDL est un partenaire naturel des CCSTI pour développer des projets de médiation scientifique correspondant aux besoins des territoires en mutation, notamment en milieu rural.

Rens.: Mediation.mdi@cg63.fr